

## INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX A L'ECOLE DE TENNIS 2026/2027

Enfants nés entre 2009 et le 30/06/2023

Découvrir le tennis avec une approche éducative, ludique et conviviale ! Nombre de places limité, inscrivez vite votre enfant !

Pour inscrire votre enfant à l'école de tennis pour la saison 2026/2027, vous devez suivre les étapes suivantes :

- 1) **Vous rendre sur le site du Colombes Tennis Club** à partir du 6 Juin 2026 ([colombes-tennis-club.com](http://colombes-tennis-club.com)) rubrique «S'inscrire à un cours-stages», cliquez **Formation jeunes** puis sélectionnez la catégorie correspondant à l'âge de votre enfant.  
Vous aurez le choix entre une école de tennis sur courts couverts ou courts extérieurs .Lorsque toutes les places en courts couverts seront attribuées, une place en courts extérieurs sera proposée.  
Vous devez indiquer trois préférences dans l'ordre prioritaire pour les créneaux horaires disponibles.  
Vous devez également remplir l'attestation de santé sur cette fiche de renseignements.  
**En fonction des places et du niveau, sachez que le 2<sup>ème</sup> ou le 3<sup>ème</sup> choix peut être retenu .**
- 2) **Venir au club à partir du 10 juin pour valider une place dans un groupe puis procéder au règlement intégral (par chèque à l'ordre du CTC, CB, espèces, chèques vacances ou coupons sport). Paiement possible en 3 fois : octobre, novembre et décembre 2026.**

**HORAIRES INSCRIPTIONS : Mercredi et Samedi 9h30-11h30 Baby Tennis et Mini Tennis 01/01/2023 à 2021**

**Mercredi et Samedi 13h30-16h00 Club Junior 2020 à 2015**

**Mercredi et Samedi 9h30-11h30 Club Ado 2014-2009**

Pour les familles bénéficiant du PASS + 92 (collégiens),du Pass'Sport ou de la participation ultérieure du comité d'entreprise, vous devrez payer l'intégralité de l'adhésion .Le CTC vous fera un remboursement ultérieurement.

### OPTION COMPLEMENTAIRE

○ **ANIMATION MATCH** : Votre enfant né entre 2009 et 2017 aura la possibilité de jouer une 2<sup>ème</sup> heure hors vacances scolaires sous forme de match (avec d'autres enfants de même niveau) tous les mercredis à partir du 23 septembre 2026 jusqu'au 31 mars 2027 inclus. Cette activité sera encadrée par un enseignant au tarif de 100 €.

**ANNULATIONS-CONDITIONS DE REMBOURSEMENT** : Aucun remboursement ne sera accordé pour les enfants qui arrêteraient l'école après le 1<sup>er</sup> cours .Un problème médical nécessitant un arrêt d'une durée supérieure à 3 mois fera l'objet d'une indemnisation sous forme d'avoir pour un stage pendant les vacances scolaires.

Les cours se dérouleront du samedi 20 septembre 2026 au samedi 13 juin 2027 .Calendrier disponible sur le site du club.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite une très bonne rentrée.

Thierry BOUSSUGE – Responsable de l'école de tennis.